



ÉGLISE CATHOLIQUE
EN CHARENTE
Diocèse d'Angoulême

Justice climatique

Neutralité carbone: ne soyons pas dupes ! La compensation carbone ne sauve pas la forêt !

A l'heure où les conséquences directes des dérèglements climatiques (incendies gigantesques, inondations, violence des ouragans ...) sont de plus en plus visibles partout dans le monde, les multinationales privilégient la compensation carbone qui leur permet d'alléger leur empreinte, au lieu de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Elles peuvent ainsi engranger des crédits carbone sans rien changer à leurs modèles économiques.

Les pays du sud, qui subissent de plein fouet cette crise climatique « faute de réduction réelle des émissions des pays les plus riches » sont aussi directement touchés par les activités de ces multinationales qui violent souvent les droits des communautés locales : absence de consultation préalable, accaparement des terres au détriment des terres agricoles, déplacement des populations ... Ces communautés s'insurgent contre ces projets dont les financements « proviennent des entreprises qui polluent et qui achètent ainsi le droit de continuer à détruire une nature qu'elles prétendent vouloir protéger

©2024 - Diocèse d'Angoulême - 26/12/2024 - <https://charente.catholique.fr/actualites/justice-climatique/>